

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 AVRIL 2017

Présents : Mesdames MARCHAL LABAYE, TRELAT, LOMBARD, LAIBE, RENAUDOT
Messieurs HURIOT J., GUILLET, HURIOT B., MARLANGEON, PERROSE,
LHUILIER

Absents : Magali CHATELAIN (pouvoir à Christine MARCHAL LABAYE)
David MANGIN (pouvoir à Agnès LAIBE)
Olivier ANDRE (pouvoir à Karim LHUILIER)
Gaëtan KANY

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine RENAUDOT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Il lit l'ordre du jour point par point.

I/ Approbation du compte-rendu de la séance du 23 Février 2017

Vote à l'unanimité

II/ Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales

- Extension du Système d'Information Géographique (SIG) au niveau communautaire -
Le SCoT demande une autorisation pour que GRDF mette à sa disposition, par voie de convention, les informations géographiques relatives au réseau de distribution de gaz concernant la commune de Mattaincourt.

Vote à l'unanimité

- Mise à disposition des données d'éclairage public de Mattaincourt par ENEDIS au SCoT.

Vote à l'unanimité

- Travaux éligibles au dispositif Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le SCoT propose un partenariat avec les collectivités pour ces travaux. Il rassemblerait toutes les demandes de travaux pour obtenir des subventions plus importantes puis il redistribuerait les subventions obtenues aux communes en fonction des travaux effectués.

Vote à l'unanimité

III/ Appel à projets 2017 du plan numérique pour l'Ecole – Déclaration d'intention

Afin de favoriser le numérique à l'école et après avoir échangé avec la Directrice de l'école de Mattaincourt, Joris HURIOT explique que 12 tablettes tactiles seront achetées dans le cadre de ce plan. Un devis a été établi pour un montant d'environ 300 € par tablette. Nous devons faire une déclaration d'intention afin d'obtenir des subventions pour l'achat de celles-ci.

Vote à l'unanimité

IV/ Indemnité des élus : relèvement de l'indice terminal avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017

Joris HURIOT explique que l'indice de référence pour calculer les rémunérations des élus était l'indice brut 1015. Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est passé à 1022.

Valeur mensuelle de l'indemnité pour le Maire : 1 199,90 € BRUT, et pour les adjoints : 309,65 € BRUT soit une augmentation ANNUELLE de 274,79 € (charges comprises) pour l'ENSEMBLE des Adjoints et le Maire.

Vote à l'unanimité

V/ Personnel communal

- Remplacement de Jean-Marc DAY

Deux candidatures ont été retenues en fonction des besoins de la commune. La commission finances qui s'est réunie la semaine précédente, s'est prononcée sur une seule candidature.

Cette personne sera embauchée sur un CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) où la commune percevra une aide de 50% sur les 20 premières heures, c'est un contrat de 12 mois renouvelable 12 mois.

Cette personne réalisera 35 heures hebdomadaires à raison de 70 % de son temps consacré aux espaces verts et 30 % à la partie technique.

Vote à l'unanimité

- Prime de déneigement

Le Maire propose, comme les années passées, une prime de déneigement pour nos deux agents techniques d'un montant de 100 € nets pour chacun.

Vote à l'unanimité

VI/ Ferme Parpignan : fixation des tarifs de location de la halle publique

Tarifs à la journée de location de la halle de la Ferme Parpignan mais pas lors des week-ends de marché :

	Habitants de Mattaincourt	A l'extérieur
Associations	20 € sachant qu'elles ont droit à une gratuité par an	40 € (pas de gratuité)
Particuliers	35 €	70 €
Commerçants/Entreprises	50 €	100 €

Une caution de 100 € pour tous sera demandée. Le prix de la location sera payable d'avance.

Vote à l'unanimité

VII/ Budget primitif – Exercice 2017

- *Budget annexe lotissement « Nos Fontaines »*

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
3355-40	En-cours des stocks	95 152,23 €	3355-040	Annulation stock 2016	95 152,23 €
001	Déficit d'investissement	95 152,23 €	16874	Avance de la commune	95 152,23 €
Total		190 304,46 €	Total		190 304,46 €

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
7133-042	Annulation stock 2016	95 152,23 €	7133-042	En-cours des stocks	95 152,23 €
Total		95 152,23 €	Total		95 152,23 €

Le budget annexe lotissement est équilibré

Vote à l'unanimité

- *Affectation du résultat par rapport à ce qui a été voté en 2016*

Excédent de fonctionnement à reporter (R 002) sur le BP 2017 : 559 875.52 euros

Vote à l'unanimité

- *Participation annuelle au Syndicat Scolaire du secteur de Mirecourt*

La participation de la commune de Mattaincourt à la construction du collège Guy Dolmaire de Mirecourt s'élève à 26 055,16 € pour 2017 (pour information : 27 380,23 € pour 2016).

Date dernière échéance de l'emprunt : 25 mars 2019

Vote à l'unanimité

- *Participation financière au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC)*

Cette participation s'élève à 495 € pour 2017 (pour information : 477 € en 2016). C'est une aide à la dématérialisation des documents administratifs et comptables.

Vote à l'unanimité

- *Demandes de subventions*

La commission finances s'est réunie et s'est prononcée sur les montants des subventions accordées aux différentes associations qui en font la demande.

Certains dossiers sont parvenus à la commune de Mattaincourt hors délai donc ils n'ont pas été étudiés.

Pour 2017, le montant total des subventions s'élèvent à 3 650 € (pour information : 4 100 € en 2016).

ADLF NANCY MERREY : 100 €

ADMR : 500 €

Donneurs de sang : 100 €

Shotokan karaté : 300 €

Association des retraités : 900 €

Prévention routière : 50 €

L'Ile au village : 300 €

La Joie de Vivre : 500 €

Les Restaurants du Cœur : 400 €

Tennis Club : 300 €

TELETHON : 100 €

PARIS/ALSACE : 100 €

**Vote : Brice MARLANGEON s'abstient pour la subvention allouée au Tennis Club et 13 voix
POUR**

- *Programme de travaux sylvicoles*

Le devis de l'ONF s'élève à 2 669,24 € TTC pour destravaux sylvicoles 2017.

Vote à l'unanimité

- *Vote du taux d'imposition des taxes directes locales*

Le Maire explique que le produit des impôts locaux voté et perçu par la commune de Mattaincourt pour 2017 est constitué de :

- La taxe d'habitation (24,04 %)
- La taxe foncière sur les propriétés bâties (12,35 %)
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties (34,11 %)

Le produit fiscal attendu pour l'année 2017 est de 336 931,00 €. Il intègre les éléments suivants :

- Une revalorisation des bases de 0,4 % votée par le Parlement lors du Projet de Loi de Finances 2017
- Des taux de fiscalité inchangés

Le Maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales.

Vote à l'unanimité

- *Demandes d'aides financières sur les travaux d'investissement*

La commune peut prétendre à une subvention pour le remplacement de 2 fenêtres à la Mairie ainsi que pour les luminaires dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie).

Tablettes tactiles : 50 % de l'Etat dans le cadre du programme « Ecoles numériques et innovation pédagogique » et réserve parlementaire (sur un devis de 2 499 euros HT).

Lame de déneigement : réserve parlementaire (sur un devis de 3 100 euros HT).

Vote à l'unanimité

- *Vote du budget primitif*

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES DEPENSES

Chapitre	Libellé	Prévu pour 2016	Prévu pour 2017
011	Charges à caractère général	286 500,00	258 900,00
012	Charges de personnel	356 200,00	337 970,00
65	Autres charges gestion courante	111 050,00	115 550,00
66	Charges financières	20 500,00	15 500,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements	25 973,00	28 440,00
73	Impôts et taxes	127 105,00	127 105,00
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	15 000,00	5 000,00
023	Besoin de financement de la section d'investissement		144 764,22
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		942 828,00	1 033 729,22

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RECETTES

Chapitre	Libellé	Prévu pour 2016	Prévu pour 2017
013	Atténuations de charges	11 000,00	14 000,00
70	Produits des services	42 100,00	41 700,00
73	Impôts et taxes	552 199,00	567 342,00
74	Dotations et participations	105 746,00	250 741,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	30 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 973,00	26 468,00
SOUS TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		772 018,00	930 251,00
R002	Excédent reporté	371 586,00	559 875,52
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 143 604,00	1 490 126,52

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : LES DEPENSES

Chapitre	Libellé	Reste à réaliser	Prévu pour 2017
165	Caution		1 000,00
16	Remboursement d'emprunts		520 000,00
2111	Terrains nus	3 000,00	
2117	Forêt		3 000,00
2183	Tablettes tactiles école		4 000,00
21578	Lame à neige		3 800,00
2188	Panneau affichage école		800,00
2135	Porte ateliers municipaux		2 550,00
2135	Menuiseries mairies		2 500,00
2135	Travaux musée		1 700,00
2763	Avance vers le BP Lotissement		95 153,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 000,00	634 503,00
040	Transfert entre sections		21 468,00
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE			655 971,00
Reste à réaliser			3 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			658 971,00

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : LES RECETTES

Chapitre	Libellé	Prévu pour 2017
10222	FCTVA	16 600,00
1328	Subvention	2 000,00
165	Cautions	1 000,00
024	Cession terrain funéraire	18 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		37 600,00
021	Virement de la section de fonctionnement	144 764,22
040	Transfert entre sections	28 440,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		173 204,22
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		210 804,22
R001	Excédent reporté	448 166,78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		658 971,00

Vote à l'unanimité

VIII/ Fixation des durées d'amortissement des comptes « immobilisations incorporelles

Pour le compte 202	amortissement sur 5 ans
Pour le compte 203	amortissement sur 5 ans
Pour le compte 204	amortissement sur 30 ans pour les biens immobiliers et 40 ans pour les infrastructures d'intérêt national
Pour le compte 205	amortissement sur 2 ans
Amortissement sur 1 an pour les dépenses inférieures à 1 000 €	

Vote à l'unanimité

Affaires diverses

- Tours de garde des scrutins de l'élection présidentielle du 23 avril et du 7 mai 2017.
- Projet de transformation du Bureau de Poste :

Le Maire explique qu'il a reçu Monsieur EPLE, Délégué aux Relations Territoriales du Groupe La Poste, le 10 mars 2017, pour discuter du point de contact à Mattaincourt. Un diagnostic a été réalisé par La Poste. Celui-ci met en évidence une baisse de la fréquentation, notamment concernant le distributeur automatique de billets.

Monsieur EPLE a mis en avant les possibilités de partenariat qui existe entre La Poste et les communes. Ces dispositifs seront étudiés en commission.

Une réduction de la fréquence horaire hebdomadaire du point de contact à Mattaincourt est envisagée pour la fin de cette année.

- Convention de passage avec Bazoilles et Ménil pour la desserte des bois :

Au regard des conventions qui existent de ce type (1,22 €/Km/m³) et du montant consenti par la commune de Mattaincourt à la commune de Bazoilles et Ménil (7,00 €/m³), le Maire explique qu'il a rencontré son collègue de Bazoilles et Ménil afin de revoir ce montant à la baisse.

Après échanges avec les membres du Conseil Municipal, il est proposé de fixer un nouveau prix : 4,50 €/m³.

Le Maire se rapprochera de la commune de Bazoilles et Ménil pour négocier au mieux le nouveau prix.

Joris HURIOT lève la séance à 21 h 05.